MODÈLE POUR FABRIQUER LA FEUILLE DE RÉSOLUTION.

Titre

Le titre doit être en majuscule, au-dessus du corps principal de la résolution. Le titre est composé d'un nombre (qui signifie que le premier ou le deuxième sujet en discussion), suivi d'un numéro (identification de la résolution individuelle). Par exemple, le premier projet de résolution dans le premier domaine thématique examiné serait intitulé "Projet de résolution 1.1" en conséquence. Le directeur du comité attribuera le numéro une fois la résolution approuvée.

Sur la marge de gauche et deux lignes sous le titre devrait être:

- (1) le nom du comité
- (2) la question abordée par la résolution, et
- (3) les signataires de la résolution.

Corps

La résolution est écrite dans le format d'une phrase longue. De même que les règles grammaticales rendent un langage plus uniforme dans son utilisation, il s'agit donc de la résolution dans son format.

La résolution commence par « L'Assemblée générale » pour tous les comités et GA « Le Conseil économique et social » pour tous les comités de l'ECOSOC. Les organisations régionales et le Conseil de sécurité utilisent leurs propres noms comme ligne d'introduction. Le reste de la résolution est constitué de phrases et de clauses avec le premier mot de chaque phrase / clause souligné.

Dans la section suivante, composée de phrases pré ambulatoires, il décrit le problème abordé les mesures prises rappels passées, explique le but de la résolution, et prend en charge les clauses opératoires qui suivent. Chaque clause du préambule commence par un mot souligné et se termine par une virgule.

Les clauses opératoires sont numérotées et déclarent l'action à entreprendre par l'organisme. Ces clauses commencent toutes par le présent, mots généralement plus forts que ceux utilisés dans le préambule. Chaque clause opératoire est suivie d'un point-virgule, à l'exception du dernier, qui se termine par un point. Les clauses sous-opératoires (ou sous-sous-clauses, etc.) doivent également se terminer par un point-virgule. Il ne devrait y avoir aucune période dans le corps de la résolution.



Contenu

Bien sûr, la caractéristique la plus importante de la résolution finale est le contenu, qui sera soigneusement analysé par le président avant approbation. Une résolution bien écrite démontre:

- Connaître le problème. Les antécédents pertinents et les actions antérieures des Nations Unies sont inclus.
- Reconnaissance des problèmes. Les arguments sur le sujet sont spécifiés tôt.
- Un style clair et concis. Chaque clause et phrase doit avoir un but.
- Bonne forme. Chaque phrase et clause doit suivre le format exact décrit cidessus





Exemple

Projet de résolution 1.1

Commission: Commission de régulation de l'information.

Sujet: Déséquilibre dans la circulation des nouvelles internationales Le Conseil économique et social.

- (1) Rappelant sa résolution A / 36/89 du 16 décembre 1981,
- (2) "La déclaration sur les principes fondamentaux relatifs à la
- (3) Contribution des médias à la
- (4) Renforcer la paix et la compréhension internationale "
- (5) Rappelant également l'article 19 de la Déclaration universelle
- (6) Droits de l'homme, "Tout le monde a le droit de ... recevoir et diffuser
- (7) informations et idées par tous moyens et sans considération de
- (8) Frontières "
- (9) Reconnaissant que le problème du déséquilibre des flux de nouvelles est
- (10) que l'information dans les deux sens entre les pays d'une région est
- (11) inexistante ou insuffisante et les informations échangées entre
- (12) la région du monde est insuffisante,
- (13) Conscient de la nécessité pour toutes les nations souveraines
- (14) maintenir leur intégrité et continuer à jouer un rôle actif
- (15) dans le système international,
- (16) 1. Recommande que les trois niveaux d'information échangés soient
- (17) établi aux niveaux national, régional et international pour
- (18) améliorer les problèmes actuels de déséquilibre du flux de nouvelles,
- (19) pour fonctionner comme suit:
- (20) a. Les pays membres de chaque région présenteront leurs rapports



- (21) nationaux et recevront des informations d'autres pays dans leur
- (22) région du niveau régional de ce système d'échange;
- (23) b. Les nations décideront de la nature des médias
- (24) et les nouvelles les plus appropriées pour le besoin de votre
- (24) Territoire souverain, imprimé,
- (24) audio ou audiovisuel;
- (25) c. Les agences régionales de collecte de nouvelles serviront à
- (26) collecter des informations auprès des pays de votre région, et ces conseils
- (27) ils n'ont aucune discrétion éditoriale et serviront à envoyer tous les
- (28) informations au Conseil international;
- (29) d. Chaque organe régional est composé de représentants de
- (30) chaque nation membre de la nation de la région;
- (31) e. La principale fonction du Conseil international sera de traduire le
- (32) Informations accumulées auprès des agences de collecte de nouvelles
- (33) régional;
- (34) f. L'objectif secondaire sera de transmettre toutes les informations recueillies
- (35) retour aux pays membres via les agences de
- (36) collecte de nouvelles régionales;
- (37) g. Afin d'accélérer le transfert d'informations internationales
- (38) au niveau régional, le conseil international utilisera une fréquence de
- (39) ONU sur un satellite de la Communauté économique européenne;
- (40) 2. Demande instamment la création de l'université des communications
- (41) Internationaux, qui seront basés à Genève, en Suisse, avec le
- (42) Objectifs suivants:
- (43) a. L'Université et les branches seront créées dans le but exprès



- (44) rassembler des visions du monde et faciliter le transfert de
- (45) technologie;
- (46) b. Tous les pays membres des Nations Unies seront
- (47) représenté également à l'université;
- (48) c. Des incitations seront proposées aux étudiants en journalisme et
- (49) Communications à l'université pour retourner dans leur pays d'origine
- (50) enseigner la fin de l'instruction;
- (51) d. Les instructeurs des centres d'enseignement régionaux seront
- (52) composé d'une coalition multi-partisane d'éducateurs de
- (53) dans le monde entier;
- (54) 3. Demande l'utilisation continue des fonds du programme
- (55) International pour le développement de la communication, spécial
- (56) Compte, Royaume national de l'éducation, de la science et de la culture
- (57) (UNESCO), le Programme des Nations Unies pour le développement,
- (58) et autres sources de financement, y compris les gouvernements nationaux et
- (59) donateurs privés;
- (60) 4. Recommande que la répartition des fonds soit décidée par le
- (61) Programme international pour le développement de la communication
- (62) (PIDC).

